



Février 2005

- INFOS C.M.I. 39.45 -

Association loi 1901 : CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE 1939-1945

42 avenue Carnot 91600 SAVIGNY-sur-ORGE Tél.01 01.69.24.06.59

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants
Groupement 09

Chers amis,

1945-2005, soixante ans !...Soixantième anniversaire de cette terrible année 1945 qui voyait dans ses premiers jours renaître l'espoir dans le monde : les Allemands refluaient sur leur sol national, les Italiens avaient capitulé et les Japonais perdaient les Philippines ... partout les forces de l'Axe reculaient. Mais, pour nous, en Indochine, l'angoisse d'un futur très incertain et redoutable planait... Nous savons ce qu'il en fut ... Le souvenir de ce 9 mars 1945 et des jours qui suivirent est toujours gravé, dans nos cœurs et dans nos mémoires. Aussi, en cette année de la fin de la sixième décennie, ayons la volonté et le désir de marquer avec force ce triste anniversaire en mémoire de tous nos héros.

Lors de sa séance du 10 novembre dernier, le haut Conseil de la mémoire combattante a décidé d'honorer particulièrement les dates du 9 mars 1945 et du 2 septembre 1945 qui mit fin à la seconde guerre mondiale par la capitulation du Japon.

Ainsi, le **mercredi 9 mars prochain**, une **célébration nationale** à laquelle participeront les media, presse et télévision, se déroulera devant la plaque « A la mémoire de nos combattants des Forces Armées et de la Résistance en Indochine, morts pour la France » située dans le Jardin des Tuileries à Paris. Notre Ministre délégué aux Anciens Combattants, Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, présidera cette commémoration et sera représenté le même soir, au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Je vous renvoie, pour plus de détails à la feuille qui vous donne tout le programme. Notez bien le **jour** : mercredi 9 mars lui-même, les horaires, la durée, le déroulement ... Notre ministre désire rencontrer **personnellement** chacun d'entre vous en fin de cérémonie.

Vous, qui avez combattu les Japonais et qui êtes les derniers survivants de cette époque historique, vous qui représentez **tous** vos compagnons disparus au combat, dans les camps de la mort lente ou sous les tortures des bourreaux nippons, je vous lance un appel pressant afin que vous fassiez un dernier effort pour assister à cette commémoration historique. Nous pouvons nous organiser pour aller vous chercher en voiture, faites-vous connaître.

De même, j'adresse aussi cet appel à tous vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Ils doivent être vos témoins et perpétuer ainsi votre Histoire, celle de la France. En particulier, la présence des enfants de 7/8 ans à 12/14 ans, à nos célébrations où nous leur donnerons un rôle à tenir (ainsi le 9 mars prochain, celui de déposer un photophore au pied de la plaque du souvenir) est nécessaire, indispensable même, si nous voulons qu'ils portent un jour votre mémoire, celle de tous leurs aïeux qui, par leur sacrifice, ont fait la France. Une présence, un geste qui porte une lumière, qui rappelle

une flamme, cela marque un enfant qui posera ensuite des questions, qui s'intéressera aux « pourquoi » et « comment » de l'Histoire. Aussi, je compte sur vous pour nous dire, **dès que possible**, par téléphone, si un, deux ou plus de nos très jeunes descendants acceptent ce geste en communion avec toute l'assemblée présente. Je vous en remercie par avance.

Dans ce bulletin, vous trouverez un questionnaire préparé par un de nos jeunes adhérents, fils d'une longue lignée d'Anciens d'Indochine. Comme il le dit dans sa lettre de présentation, il désire faire un travail universitaire dans le cadre de ses recherches historiques – il possède actuellement une maîtrise en Histoire – Faites-lui bon accueil, acceptez de passer un peu de temps à y répondre, c'est travailler là aussi à écrire l'Histoire, la vraie. Merci d'avance.

Et, pour terminer ce mot, permettez moi de vous présenter mes vœux, les meilleurs et les plus sincères, même avec beaucoup de retard dû à trop de travail et de fatigue. Nous sommes encore à l'orée d'une année importante, que votre santé se maintienne au mieux, que vos chagrins ne soient pas trop lourds à porter et que vos joies soient encore nombreuses.

Simone d'HERS-BEZER

RETROSPECTIVE RAPIDE DES PARTICIPATIONS DE CMI 39-45 EN 2004

La Présidente et différents membres du Conseil d'administration ont participé

- aux cérémonies officielles dont de nombreux ravivages de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, à la commémoration du 6 juin 44 à Arromanches, à la célébration du Souvenir Indochinois à Vincennes, aux journées des soldats d'Outremer à Fréjus, à celles des harkis et des Combattants d'Algérie ..., sans omettre les Fêtes nationales des 8 mai et 11 novembre et la journée de la Déportation fin Avril.
- aux congrès de différentes associations (MAGINOT, FNAOM, ANAPI ...), aux réunions au Ministère des Anciens Combattants, à celles du CNEI et aux messes commémoratives diverses ...
- Le général PRUGNAT représente CMI à toutes les manifestations commémoratives à LYON ainsi que le capitaine PETITPIERRE à CAEN. Madame FOLTZER le fait dans la région grenobloise, ainsi que quelques adhérents dans leurs villes et villages respectifs.
- Nos porte-drapeaux (MM JOUIN et DESCAMPS) ont été présents à la plupart des cérémonies.

A l'occasion de ces nombreuses participations, les représentants de CMI ont insisté sur l'importance de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en 2005.

BIBLIOGRAPHIE

- Dans la collection « Histoire et collections » 19 avenue de la République 75541 PARIS Cedex 11. Tél. 01.40.21.18.20 ou chez votre libraire : Hors-série n°3 BATAILLES (L'histoire militaire du XX^e siècle) : **L'INDOCHINE EN GUERRE 1940-1945**.
- « **L'INDOCHINE FACE AU JAPON** » par notre ami membre de CMI 39-45 Philippe GRANDJEAN aux Editions L'HARMATTAN 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 PARIS – ou – nous écrire pour transmettre à l'auteur.
- **FRANCE-INDOCHINE** par Pierre MONTAGNON (2s) aux Editions PYGMALION, ou non écrire, nous transmettons.

NECROLOGIE

Durant l'année 2004, l'Association a eu à déplorer la perte de

- Madame HUTTER (épouse du Colonel HUTTER) novembre 2004
- Monsieur Louis DOARE le 16 décembre 2004

Que les familles de nos compagnon et compagne évoqués ici soient assurées de nos sentiments très attristés et acceptent nos sincères condoléances

Nous apprenons souvent par hasard ou par les retours de courrier le décès d'un des membres de notre association. **Nous demandons à chaque adhérent d'avoir la gentillesse de nous signaler la disparition de l'un des nôtres quand il en a connaissance.**

Plusieurs épouses ou des descendants de membres décédés ont demandé à reprendre à leur nom son adhésion à CMI. pour continuer à participer au maintien de la mémoire. C'est avec plaisir que nous les recevons et nous les en remercions. Que d'autres veuves et d'autres descendants n'hésitent pas à suivre leur exemple. Plus nous serons nombreux et plus nous réussirons dans notre mission.

Notre plaque du souvenir est toujours à votre disposition au prix de 50 €. N'hésitez pas à la commander.

LE MOT DU TRESORIER

Plus que jamais, le Trésorier a besoin de vous. **POURQUOI ?**

1 - Sans les dons, notre budget de fonctionnement serait toujours déficitaire. Cette situation tient à l'activité de notre Bureau (organisation de notre Assemblée Générale de mars, nombreuses participations aux réunions du Ministère, frais de cérémonies - gerbes et transport - participation aux obsèques de nos camarades décédés..., nos bulletins, les frais postaux, les assurances, la représentation de CMI aux congrès des Associations, etc).

2 - Nous ne recevons aucune subvention du Ministère ... rigueur des temps.

3 - Nos projets sont encore importants : organisation de la journée du 9 mars, transport de l'exposition, réimpression de plaquettes sur l'exposition qui nous sont beaucoup demandées, acquisition de plaques tombales du souvenir « CMI 39-45 »...

Sans cotisations, sans subvention, sans dons, nous ne pouvons rien faire. Mais vous êtes de plus en plus nombreux à le comprendre puisque nombre d'entre vous arrondissent leur cotisation ou font des dons parfois importants.

Notre cotisation de base 2005 ne change pas et reste à **20€ ***. Mais n'hésitez pas : **envoyez-nous votre participation du cœur**. Vous trouverez à cet effet une enveloppe pré-adressée. Un reçu fiscal vous sera expédié durant l'année 2005.

Vous trouverez ci-joint le reçu fiscal de vos cotisations et dons 2004

Gérard d'HERS
Tél. 01.45.29.26.48

On nous prie de vous communiquer : Christophe DUTRONE, historien, désire acheter tout objet qui a trait avec l'Indochine : uniforme, insigne, casque, coiffure, archives, etc. Le joindre au 06.60.80.67.28 pour faire des propositions.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MARS 2004

L'Assemblée générale s'est tenue le 6 Mars 2004 à 15 heures dans des locaux de la paroisse de la Trinité à Paris, sur convocation de la Présidente : 20 adhérents étaient présents, 88 pouvoirs avaient été reçus. Le quorum est atteint. L'Association CMI 39-45 est actuellement constituée de 200 adhérents. Chaque année, nous recevons de nouveaux adhérents, descendants des « Anciens ».

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et formulé à l'Assemblée les excuses de notre Président d'honneur, le Général ROUDIER, et des Vice-présidents d'honneur, le Colonel HUTTER et l'Amiral ROME, Madame d'HERS-BEZER ouvre la séance par une minute de silence en hommage à nos disparus de l'année ou dont nous avons appris seulement cette année la disparition : Messieurs Henri MY, Louis MEYER, Jean DUCASSE, Louis BRIGUET, Charles BILLAMBOZ, Serge BARRERE, Guy SENDRE, Michel ROUX, Maurice BOURGEOIS, Madame CHARTON.

1 - RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE:

- La Présidente et des membres du Bureau participent à toutes les réunions officielles et commissions ministérielles (C.N.E.I., Anciens Combattants, Journées de la mémoire, etc.) ainsi qu'au maximum de cérémonies, notamment sur l'invitation du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants aux ravivages de la Flamme lors de la venue de chefs d'Etat étrangers. L'assemblée générale approuve notre présence à ces occasions, quel que soit l'Etat représenté, notre acte n'étant pas un acte politique.

- Notre exposition circule (Savigny sur Orge en mars, Saintes en Avril, Nantes en Mai). Actuellement, elle est présente à la Maison d'Education de la Légion d'Honneur de Saint-Denis jusqu'à la séance de clôture le 6 avril en présence des élèves, d'un historien qui répondra aux questions ainsi que de quelques-uns de nos « Anciens » qui pourront « témoigner » de leur « vécu ».

A ce sujet, Madame d'Hers-Bezer encourage les adhérents à utiliser cette exposition en dirigeant leurs efforts vers les écoles (notamment collèges et lycées). Il est projeté que l'exposition soit présentée au Prytanée Militaire, puis à Lyon, Bourg-la-Reine et Lille. Mais il est important qu'elle puisse être vue par le maximum de personnes, si possible dans des villes importantes.

- En 2005, le 60^{ème} anniversaire de la vraie fin de la seconde guerre mondiale par la capitulation du Japon le 2 septembre 1945 : la Présidente a rencontré des membres du Haut Conseil de la Mémoire combattante et les a convaincus de la nécessité de célébrer cet anniversaire. Dans les projets pour 2005,

il est donc préconisé de porter une attention toute particulière sur la Résistance en Extrême-Orient et sur une célébration importante du 2 septembre 1945. Mais de notre côté, quelles peuvent être nos actions? Que chacun nous donne ses idées...

Madame d'Hers-Bezer remarque que la présence de jeunes aux différentes manifestations est très difficile à obtenir. Elle demande à tous de motiver les jeunes de leur entourage.

D'autre part, avec l'aide du Capitaine PETITPIERRE, la Présidente va faire une démarche auprès du Maire de CAEN pour obtenir que la résistance en Indochine ait une place au Mémorial de la Libération.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2) Le rapport du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes sont votés à l'unanimité.

3) Conseil d'administration : tous les membres se sont représentés et sont réélus à l'unanimité.

Madame d'HERS-BEZER présente la candidature de Monsieur Guy DEMAISON. Celle-ci est acceptée à l'unanimité. Le Conseil d'Administration comporte donc 20 membres actifs qui sont : MM. CHARTON, DEMAISON, DIJOL, DOAN, GREBOT, d'HERS, HUET, JOUIN, de LABORIE, LACOMME, LAPIERRE, MARQUETTY, PREA, PRUGNAT, de VANSSAY, Mmes d'HERS-BEZER, FOLTZER, MICHELOT, ROTTIER, VIGOR-d'HERS. Le Bureau sera élu lors de la très prochaine réunion du Conseil d'Administration.

4) A propos du film « Leclerc, un rêve d'Indochine », la Présidente donne lecture de la lettre qu'elle a adressée à Monsieur le Ministre Nicolas SARKOZY, co-auteur du film, en accord avec notre Président d'Honneur, le Général ROUDIER et notre Secrétaire général, le Commandant René de VANSSAY. Elle attend la réponse, qui vous sera communiquée.

5) Monsieur Loïc de LABORIE, membre de notre C.A. est invité par Mme d'Hers-Bezer à parler de la thèse qu'il écrit actuellement sur le 9 mars 1945 : « Les enjeux du coup de force du 9 mars 45 et de l'occupation japonaise de l'Indochine » mettant en lumière l'héroïsme des combattants. Il fait appel à l'Association pour l'aider à avoir des témoignages et lui demandera de transmettre aux adhérents un questionnaire qu'il est en train de préparer.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 17 heures.

L'ASEAN EN VOIE D'ELARGISSEMENT

La dernière réunion plénière de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est tenue à VIENTIANE, capitale du LAOS, dans les derniers jours de novembre. Rappelons que cette association est forte de dix membres : BIRMANIE (MYANMAR), BRUNEI, CAMBODGE, INDONESIE, LAOS, MALAISIE, PHILIPPINES, SINGAPOUR, THAILANDE, VIETNAM.

Elle souffre de deux maux originels : la disparité des niveaux économiques des participants et l'absence d'un vrai leader pour tirer l'organisme vers un progrès quantifiable de l'économie du groupe.

Pour ce qui est des niveaux de richesse des membres, on a pu parler d'une « ASEAN à deux vitesses » avec un groupe vivant dans une certaine aisance : SINGAPOUR, BRUNEI, MALAISIE, THAILANDE et un groupe connaissant une certaine précarité : BIRMANIE, CAMBODGE, LAOS, VIETNAM, avec PHILIPPINES et INDONESIE, confrontés à l'intégrisme islamique, se situant à un niveau intermédiaire.

La lacune résultant de l'absence d'un pays leader s'est fait sentir dès la naissance de l'ASEAN. On a pu croire un moment que Singapour avait l'aptitude pour jouer ce rôle, mais il s'est assez vite avéré que la ville-état, malgré sa grande prospérité économique, manquait de la surface (au propre et au figuré) pour s'imposer en position dominante indiscutable.

Quoi qu'il en soit, l'ASEAN existe et mérite que ses efforts soient loués dans sa quête opiniâtre d'une reconnaissance à tout le moins régionale. Sa réunion au LAOS constitue un succès certain pour le pays organisateur. Malgré son retard économique, l'ex-« royaume du million d'éléphants » a fort valablement tenu son rôle d'hôte d'un forum marqué, qui plus est, d'une décision de très grande importance.

Ces dernières années, l'habitude avait été prise d'élargir les réunions périodiques de l'ASEAN en invitant, en observateurs privilégiés, les trois grandes puissances économiques régionales, la CHINE, le JAPON et la COREE DU SUD et la presse internationale évoquait avec constance qu'il était désormais convenu d'appeler « l'ASEAN + 3 ». Ainsi se concrétisaient les efforts déployés par

les uns et les autres pour créer des « marchés communs », la première initiative revenant à SINGAPOUR, avec sa tentative de « marché régional » en 2001, sans grand succès, lors du « Forum de coopération économique Asie et Pacifique ». Ce demi-échec a pu être minimisé par la signature d'un accord de libre-échange avec Tokyo. De son côté, Pékin a paraphé en solitaire un accord de coopération économique avec l'ASEAN, tout en faisant miroiter à terme son projet de grand marché commun.

Toutes ces intrigues et ces approches ont abouti à la décision prise à VIENTIANE de ne plus employer l'expression « ASEAN + 3 » mais celle d'un forum de l'Asie de l'Est, autrement dit une ASEAN à 13 membres. Il est évidemment à craindre que la rivalité séculaire de PEKIN et TOKYO ne s'en trouve avivée, TOKYO souffrant cruellement de son manque à peu près total de ressources naturelles face à une CHINE à qui tout semble réussir, croissance exceptionnelle (plus de 9%), Jeux Olympiques de 2008 à PEKIN, intégration à l'OMC.

Le duel entre les deux « grands » d'Extrême-Orient continue donc et autorise une réelle inquiétude pour l'avenir de la Paix dans cette région du monde surpeuplée et aux potentialités commerciales sans égales.

Colonel G.DEMAISON
Vice-Président de « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 » (CMI)

P.S. l'ASEAN a tenu un sommet exceptionnel le 6 janvier 2005, à DJAKARTA, entièrement consacré au Tsunami du 26.12.2004, présidé par le chef de l'Etat d'Indonésie, SUSILO BAMBANG YUDHOYONO. Des personnalités de niveau mondial y ont été invitées dont KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, COLIN POWELL, secrétaire d'Etat américain, JUNICHIRO KUISUMI, Premier Ministre japonais.

Cette réunion a renforcé la crédibilité de l'ASEAN par une déclaration politique commune, en vue d'apporter une aide massive concertée aux pays de la région si gravement sinistrée.

**CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE 1939 - 1945**

*Association loi de 1901
Affiliée à la Fédération A. Maginot – Gr. 09*

42 avenue Carnot – 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

La Présidente

**CONVOCATION
à L'ASSEMBLEE GENERALE 2005 à PARIS**

Samedi 6 Mars à 15h

Espace TRINITE, 3 rue de la Trinité (Paris 9°)
derrière l'église de la Trinité Métro : Trinité

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance. Mot d'accueil.
- 2 - Rapport moral 2004 et approbation.
- 3 - Rapport financier 2004 et approbation.
- 4 - Rapport du vérificateur des comptes.
- 5 - Election au Conseil d'administration de nouveaux membres et renouvellement du tiers sortant
- 6 - Questions diverses

Nota : Les membres du Conseil d'Administration faisant partie du tiers sortant sont les suivants : MM HUET, CHARTON, Mmes MICHELOT, FOLTZER, ROTTIER, Les mandats des sortants sont renouvelables.

MAIS, afin de remplacer plusieurs de nos administrateurs âgés, ne pouvant plus participer à nos Conseils malgré toute leur bonne volonté, nous faisons un appel pressant aux descendants, nous leur demandons de se manifester sans hésiter; il est de leur devoir de prendre place activement au sein de notre association sous peine de la voir mourir d'épuisement, faute de bonnes volontés.

Veuillez adresser directement vos candidatures à Simone d'HERS-BEZER, 42 rue Carnot, 91600 SAVIGNY SUR ORGE. Tél/Fax : 01.69.24.06.59 avant le 2 mars 2005.

PROGRAMME DES CEREMONIES COMMEMORATIVES DU 60^{ème} ANNIVERSAIRE DES COMBATS DU 9 MARS 1945 EN INDOCHINE

En raison de la célébration nationale du 60^{ème} anniversaire des événements de mars 1945, il n'y aura pas, cette année de commémoration le dimanche matin devant notre plaque aux Tuileries, ni le samedi soir à l'Arc de Triomphe. Ces deux manifestations sont remplacées par celles du mercredi 9 mars 2005, détaillées au dos de la page.

...

Si vous n'avez pas reçu directement le bulletin d'inscription des « Rescapés du 9 mars »

à découper

De la part de CMI 39-45

BULLETIN D'INSCRIPTION Au déjeuner du dimanche 6 mars 2005

A envoyer à Pierre MONTHUIS, 14 rue Claude Debussy 91000 EVRY Avant le 20 février 2005

Nom et Prénom du demandeur

Adresse

Noms des autres personnes à inscrire (contribution incluse dans le montant du chèque joint)

.

Nombre de personnes à inscrire : . . . Ci-joint la somme de 35 € x . . . = . . .

En un chèque bancaire ou postal au nom de « Rescapés du 9 mars »

Samedi 5 mars 2005 : 15H Assemblée générale de CMI 39-45 .

Dimanche 6 mars 2005 :

11h00 : Messe solennelle célébrée en l'**Eglise des Invalides**. Par Monseigneur BRARD

13h00 : Banquet à la Mutualité (24 rue Saint Victor Paris 6°) regroupant tous les anciens "rescapés du 9 mars", familles, descendants.

Un car permettra aux participants du dimanche 6 mars de se rendre de l'Eglise à la Mutualité.

Mercredi 9 mars 2005 :

11h30 : Célébration Nationale en présence de notre ministre délégué aux Anciens Combattants **Monsieur Hamlaoui MEKACHERA**, devant notre plaque commémorative, Jardin des Tuileries, avenue Général LEMONNIER (métro Tuileries) au pied des grands escaliers, à Paris 1^{er} arrdt..

Mise en place : des drapeaux, du détachement et de la musique militaire, des invités officiels, des enfants et de l'assistance.

11h50 : Arrivée des hautes personnalités.

12h : Arrivée du ministre ; il est accueilli par les autorités présentes.

Honneur au Drapeau, marseillaise, revue des Troupes.

12h10 : dépôt de bougies par les enfants, dépôt des gerbes, sonnerie « Aux Morts », minute de silence, Hymne national ...

12h15 - Lecture d'un texte sur les événements du 9 mars 1945 et les jours qui suivirent...

- Discours du Ministre, suivi du « Chant des Partisans »

- allocution du ministre

- Salut aux porte-drapeaux et aux invités.

Il faut prévoir une durée d'au moins une heure

Il y aura des chaises pour les plus âgés d'entre nous.

15h00 : à l'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER, 15 rue Lapérouse à PARIS 16^{ème} arrdt :

Conférence par Monsieur Philippe GRANDJEAN, Président honoraire du Tribunal de Commerce de Paris ; le sujet en sera : « **Indochine, 9 mars 1945. La guerre avant la guerre** ». Si vous désirez y assister, contactez l'Académie par téléphone au **01.47.20.87.93**

18h30 : (arrivée à 18h15) **Cérémonie officielle sous l'Arc de Triomphe** à Paris 8^{ème} arrdt, sous la présidence de notre ministre délégué aux Anciens Combattants ou de son représentant, avec la participation d'un détachement et d'une musique militaire.

Pour les cérémonies, portez votre insigne C.M.I. et vos décorations pendantes.

Où vous trouviez-vous en mars 1945

Personnes auprès desquelles vous souhaiteriez être placés : (il sera répondu à votre souhait dans la mesure du possible).

.

A défaut, choisissez l'un des groupes suivants que vous soulignerez ;

HANOI – HAIPHONG – TONG – LANGSON – HUE – DALAT – SAIGON – CAMBODGE/LAOS

MARINE – ARMÉE DE TERRE – ARMÉE DE L'AIR – TELEGRAPHIE MILITAIRE